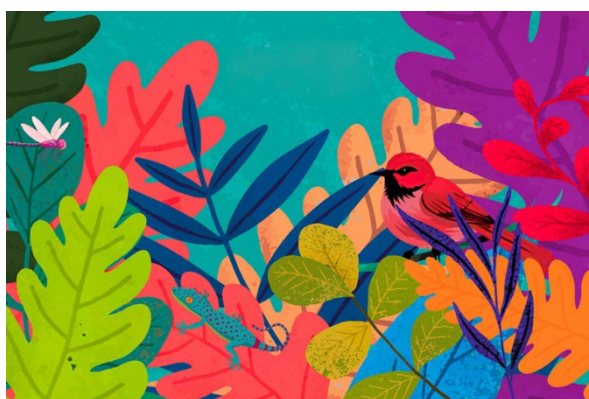


COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2025

« Villes et Villages Fleuris » un label au cœur de la transition écologique et de l'attractivité en Île-de-France



Ce lundi 24 novembre 2025, Choose Paris Region organise à la Région Île-de-France la 39^{ème} édition de la cérémonie de remise des prix du Label « Villes et Villages Fleuris », qui célèbre l'engagement des communes franciliennes en faveur de l'excellence paysagère et de la qualité de vie. Ce rendez-vous annuel met en lumière les politiques locales d'aménagement durable et les initiatives végétales qui façonnent un territoire plus vert et plus accueillant.

Une édition 2025 placée sous le signe de l'harmonie entre ville et nature

Cette année, le jury régional a sillonné l'Île-de-France pour visiter **105 communes** investies dans l'embellissement de leurs espaces publics. **55 d'entre elles** seront distinguées pour leurs actions exemplaires en matière de fleurissement, de biodiversité et de valorisation du cadre de vie.

Hamida Rezeg, Déléguée Spéciale en charge du Tourisme au Conseil Régional d'Île-de-France et Présidente du jury régional du Label « Villes et Villages Fleuris », ouvrira la cérémonie pour saluer les efforts des collectivités. Parmi les récompenses : 12 premières fleurs, 14 prix régionaux dont le Prix du village remarquable, les Coups de cœur du jury, le Prix de la biodiversité et de la transition socio-écologique ou encore

le Prix de la valorisation du patrimoine bâti et de l'espace public, sans oublier le Prix du jardinier.

La décoration florale de l'événement sera assurée par les Pépinières Chatelain, ajoutant une touche de couleur à cette célébration.

Retrouvez la liste complète des lauréats en page 4

Un label au service de l'esthétique et du développement durable

En 2025, **363 communes franciliennes**, dont **16 nouvelles entrées**, participent à la démarche de labellisation « Villes et Villages Fleuris ». Ce label valorise les territoires qui conjuguent **esthétique, biodiversité et engagement écologique**, selon plusieurs critères :

- Mise en valeur des espaces publics par des aménagements paysagers cohérents,
- Initiatives locales d'animation et de sensibilisation,
- Entretien du patrimoine végétal,
- Adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.

Ce label est une reconnaissance officielle des efforts des communes pour créer des lieux de vie **agréables, durables et inclusifs**, où la nature reprend sa place au cœur des villes.

Hamida Rezeg, Déléguée Spéciale en charge du Tourisme au Conseil Régional d'Île-de-France et Présidente du jury régional : « *Le label Villes et Villages Fleuris illustre la volonté des communes franciliennes de bâtir un avenir plus vert. Cette 39^e édition récompense des projets qui transforment durablement nos paysages urbains et ruraux, tout en renforçant le lien entre les habitants et leur environnement.* »

Alexandra Dublanche, Présidente de Choose Paris Region : « *Chaque fleur décernée est le reflet d'un engagement collectif pour une Île-de-France plus belle, plus verte et plus vivante. Ce label incarne une dynamique territoriale qui allie attractivité, respect de la nature et qualité de vie.* »

Retrouvez toutes les informations sur [visitparisregion](https://www.visitparisregion.com)

A propos du Label « Villes et Villages Fleuris »

Depuis plus de 60 ans, le Label national Villes et Villages Fleuris, initiative du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'amélioration de la qualité de vie, la préservation de l'environnement, l'identité des territoires et le dynamisme économique au sein des municipalités.

Ce label touristique s'inscrit dans une stratégie municipale globale visant à préserver les ressources naturelles et la biodiversité mais aussi à valoriser le patrimoine botanique et bâti des communes.

Chaque année, un jury d'experts évalue les communes participantes selon des critères stricts tels que la diversité végétale, la gestion écologique, et l'implication citoyenne.

En 1987, le CNVVF confiait au CRT Paris Île-de-France devenu Choose Paris Region le soin d'organiser et de déployer le label en Île-de-France. Il s'agit de la 39^{ème} remise des prix organisée par la Région Île-de-France.

CONTACTS PRESSE

Région Île-de-France
Eléonore Flacelière / Service.presse@iledefrance.fr

-
Choose Paris Region
Catherine Barnouin / 06 58 20 81 81 / catherine.barnouin@chooseparisregion.org

LAUREATS EDITION 2025

Attribution de la 1^{ère} Fleur (12)

BUSSY-SAINT-GEORGES (77), ÉVECQUEMONT (78), GENTILLY (94), JOUY-SUR-MORIN (77), MÉRÉ (78), NERVILLE-LA-FORÊT (95), NOISEAU (94), OBSONVILLE (77), ORMESSON-SUR-MARNE (94), ROZAY-EN-BRIE (77), RUBELLES (77), THORIGNY-SUR-MARNE (77)

Attribution de la 2^{ème} Fleur (20)

ABLON-SUR-SEINE (94), BRY-SUR-MARNE (94) qui entre dans le label directement à la 2^{ème} Fleur, CHAMPAGNE-SUR-SEINE (77), CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94), CONDÉ-SAINT-LIBIAIRE (77), CRESPIÈRES (78), EPINAY-SOUS-SÉNART (91), ESBLY (77), IGNY (91) qui entre dans le label directement à la 2^{ème} Fleur, JOUY-EN-JOSAS (78), LONGUESSE (95), MITRY-MORY (77), MONTMORENCY (95), SAILLY (78), SAINT SOUPPLETS (77), SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN (77), SAVIGNY-SUR-ORGE (91) qui entre dans le label directement à la 2^{ème} Fleur, VAUX-SUR-SEINE (78), VERNOU - LA CELLE SUR SEINE (77), VILLEJUIF (94)

Attribution de la 3^{ème} Fleur (8)

BEZONS (95), COUPVRAY (77), JOUY-LE-MOUTIER (95), LE PERREUX-SUR-MARNE (94) ORLY (94), SÈVRES (92) qui entre dans le label directement à la 3^{ème} Fleur, VERNEUIL-SUR-SEINE (78), VILLENNES-SUR-SEINE (78)

ACCESSIT au concours national (proposition à la 4^{ème} Fleur)

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)

Attribution des prix spéciaux (14)

CRESPIÈRES (78) **Prix Le village remarquable**
OBSONVILLE (77) **Prix Le village remarquable**

GENTILLY (94) **Prix coup de cœur du jury**
IGNY (91) **Prix coup de cœur (pour le Jajardin)**
VARENNES-JARCY (91) **Prix coup de cœur du jury (pour le fleurissement autour des mairies et églises)**
VAUCRESSON (92) **Prix Coup de cœur du jury**

CHAMPLAN (91) **Prix de la biodiversité et la transition socio-écologique**
CHÂTILLON (92) **Prix de la biodiversité et la transition socio-écologique**
FONTENAY-AUX-ROSES (92) **Prix de la biodiversité et la transition socio-écologique**
LES LOGES-EN-JOSAS (78) **Prix de la biodiversité et la transition socio-écologique**

COUPVRAY (77) **Prix de la valorisation du patrimoine bâti et de l'espace public**
SÈVRES (92) **Prix de la valorisation du patrimoine bâti et de l'espace public**
YERRES (91) **Prix de la valorisation du patrimoine bâti et de l'espace public**

CROSNE (91) Prix du jardinier à Monsieur Costica IACOB

Pour la ferme urbaine "Les abeilles maraîchères" qui est Atelier Chantier d'Insertion (ACI) :

Le maraîchage y est utilisé comme support de (re)mobilisation professionnelle.

De la graine à la récolte, le jardin produit à Crosne 50 espèces de légumes, 130 variétés.

- Un espace d'agriculture périurbaine unique sur le territoire.
- Une bulle de biodiversité de 4 hectares aux portes de Paris.
- Plus de 3500 paniers de légumes bio distribués chaque année.
- Un chantier d'insertion qui fait travailler 30 personnes par an.

Au fil des années, l'activité maraîchère s'est vue complétée par des parcelles aromatiques, un poulailler, un verger ancien, un rucher...